

# ***PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL***

***DU JEUDI 02 AVRIL 2015***

L'an deux mil quinze, le deux avril à vingt et une heures, le conseil municipal de la commune de Marignac-Lasclares, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Gérard CAPBLANQUET, Maire.

**Présents** : AGBOTON Anicet, BONTE Maryse, CAPBLANQUET Gérard, COMPAN Franck, DURANT Sandrine, GOSSET Aurélie, ROUANET Claudie.

**Absents excusés** : DOUSSIN Christophe, AMBROSI Sébastien, LAGARDE Yvette, TOURNIER Joël.

**Date de la convocation** : 28/03/2015

**Secrétaire de séance** : COMPAN Franck

## **Ordre du Jour** :

- 1 – Vote du taux des taxes directes locales 2015
- 2 – Vote du budget primitif 2015
- 3 – Informations diverses
- 4 – Questions diverses

### 1 – Vote du taux des taxes directes locales 2015 :

Monsieur le Maire soumet aux conseillers municipaux l'état de notification des taux d'imposition de 2015 pour les trois taxes directes locales.

Il propose à l'assemblée d'augmenter les taux des taxes pour l'exercice 2015, de 2 % : les nouveaux taux calculés se présentent ainsi :

- Taxe d'habitation : 11.32 % à 11.54 %
- Taxe foncière sur le bâti : 13.03 % à 13.29 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 58.66 % à 59.82 %

Le produit correspondant supplémentaire s'élève à 1 808 €.

Après discussion, les conseillers municipaux décident d'augmenter les taux des taxes locales directes pour l'année 2015, à savoir :

- taxe d'habitation : 11.54 %
- taxe foncière sur le bâti : 13.29 %
- taxe foncière sur le non bâti : 59.82 %.

### 2 – Vote du budget primitif 2015 :

Les conseillers municipaux établissent définitivement les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement pour le budget primitif 2015, à savoir :

**\* en fonctionnement :**

- Dépenses :

Charges à caractère général	61 850
Charges de personnel	62 550
Autres charges de gestion courante	107 000
Atténuation de produits	16 027
Charges financières	2 000
Dépenses imprévues	10 000
Virement à la section investissement	130 085
Opération d'ordre (amortissements)	<u>2 604</u>
<b>Total</b>	<b>392 116</b>

- Recettes :

Atténuations de charges	11 500
Produits des services	700
Impôts et taxes	97 516
Dotations et Participations	100 539
Autres produits de gestion courante	19 500
Résultat reporté 2013	<u>162 361</u>
<b>Total</b>	<b>392 116</b>

**\*en investissement :**

- Dépenses :

Immobilisations incorporelles	30 500
Immobilisations corporelles	66 500
Remboursement emprunts	9 200
Immobilisations en cours	84 649
Dépenses imprévues	10 000
Résultat reporté	<u>99 635</u>
<b>Total</b>	<b>300 484</b>

- Recettes :

Subventions d'investissement	44 260
Dotations fonds réserves	22 500
Dépôts et caution reçus	1 400
Affectation du résultat (1068)	99 635
Virement de la section de fonctionnement	130 085
Opérations d'ordre (amortissement)	<u>2 604</u>
<b>Total</b>	<b>300 484</b>

Le total général du budget 2015 s'élève à **692 600 €**.

Après discussion, les conseillers municipaux décident d'adopter le budget primitif 2015 tel que présenté ci-dessus.

3 – Informations diverses :

\*Monsieur le Maire informe les conseillers que la visite de sécurité pour la salle des fêtes a eu lieu le lundi 30 mars ; rapport en attente.

\*Monsieur le Maire présente en séance le devis pour le pool routier ; les travaux urgents résident dans la réfection des chemins et notamment celui du chemin de la Borde.

#### 4 – Questions diverses :

\*Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'il est prévu un emploi mutualisé communauté de communes/commune de Marignac pour le secrétariat.

\*Madame Aurélie GOSSET soumet l'idée d'un approvisionnement local pour la cantine de Saint-Elix ; idée qui sera notifiée lors d'un prochain conseil d'école.

\*Monsieur Anicet AGBOTON demande s'il existe des biens sans maître sur la commune ; Monsieur le Maire lui répond que des parcelles sans maître sont en cours d'intégration dans le domaine communal.

Toutes les questions soumises à l'ordre du jour étant débattues,

La séance est levée à 22h50

Pour copie conforme